



HAMMERITE DILUANT ET NETTOYANT PINCEAUX



Définition

Nettoyant en phase solvant pour brosses, outils et matériel d'applications. Permet un dégraissage efficace des métaux.

Destination et propriétés

- Métaux neufs pour la fonction dégraissage
- Liquide transparent

Précautions à observer

- Après nettoyage du matériel d'application avec HAMMERITE DILUANT ET NETTOYANT PINCEAUX, rincer abondamment à l'eau additionnée de détergent pour garder les brosses souples.
- Non applicable pour les produits à l'eau.
- A utiliser dans des locaux bien ventilés.
- Conservation à l'abri du gel et des très fortes températures.
- En travaux extérieurs, la température devra être comprise entre + 5 et + 35°C et l'hygrométrie ne devra pas être supérieure à 80 % d'humidité relative.

Sécurité

Voir la fiche de données de sécurité et indications réglementaires sur l'emballage. Renseignements disponibles et obtention de la fiche de données de sécurité par internet www.quickfds.com (fournisseur Akzo Nobel – puis sélectionner Akzo Nobel Decorative Paints Deco France S.A.).

Les traitements tels que le ponçage, le brûlage etc. de films de peinture peuvent générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Le ponçage humide devra être utilisé, si possible. Travailler dans des zones bien ventilées. Porter un équipement de protection personnel adéquat.

La présente notice annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Les conseils donnés, notamment pour ce qui concerne les travaux d'entretien, n'ont qu'une valeur indicative et ne peuvent suppléer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds du chantier à mettre en peinture. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

Version 01 – Février 2017